

# EN DIRECT DU CONSEIL

## Séance du 8 février 2019

### Etaient présents :

Alain SAVOIE, Sylvain DEMAILLY, Olivier TASSAERT, Sandra BRICOUT, Guy DEKERVEL, Roger DESMET, Geneviève DUVAUCHELLE, François ESSIQUE, Virginie GAMAND & Joëlle GUILLAUMIN.

Etaient représentés : Colette PETIT qui donne pouvoir à Alain SAVOIE.

Etaient excusés : Romaric DAULT, Magalie DESCAMPS, Jean-François SCULFORT.

## ORDRE DU JOUR :

Mme Joëlle GUILLAUMIN est désignée secrétaire de séance.

### 1/ APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 7 décembre 2018

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte rendu de la réunion du 7 décembre 2018.

### 2/ MODIFICATION D'UN INTITULE DE POSTE D'ADJOINT

M. le Maire informe le conseil municipal que dorénavant, les postes d'adjoint destinés au périscolaire sont des postes d'adjoint d'animation, les postes d'adjoint technique étant réservé au personnel en charge de l'entretien des locaux.

***Le conseil municipal accepte, à l'unanimité, de créer un poste d'adjoint d'animation pour une durée de 6.5 heures hebdomadaire.***

### 3/ HORAIRES DE L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

M. le Maire informe le Conseil que, suite à une mutualisation des services avec l'Agence Postale Communale de Daours, les horaires de l'agence postale de Marcelcave sont :

- Le lundi de 15h30 à 19h
- Le mercredi de 8h30 à 12h
- Le jeudi de 15h30 à 19h
- Le vendredi de 8h30 à 12h

M. Guy DEKERVEL demande que le travail de mutualisation des services se poursuive avec l'Intercommunalité et la Poste pour assurer les remplacements. Une réunion est prévue entre les Maires et la Poste le 21 février 2019.

***Le Conseil municipal approuve, à l'unanimité, les nouveaux horaires de l'agence postale communale.***

#### **4/ CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF POUR 15H HEBDOMADAIRE.**

M. le Maire informe que Madame Audrey SUEUR est actuellement recrutée pour effectuer l'ouverture de l'Agence Postale en tant que contractuelle. Il convient de créer son poste afin de pérenniser son embauche. Il est donc nécessaire de créer un poste d'adjoint administratif de 15h hebdomadaire à compter du 1/04/2019.

***Le conseil municipal accepte, à l'unanimité, de créer ce poste d'adjoint administratif pour une durée de 15h hebdomadaire.***

#### **5/ AUTORISATION DE PRENDRE UN ARCHITECTE POUR L'ETUDE DU PROJET « VESTIAIRE »**

M. le Maire sollicite du conseil municipal l'autorisation de recruter un cabinet d'architecte pour lancer l'étude complète de la création d'un vestiaire près du terrain de football comme le projet « USM 2020 » le présente.

***Le conseil municipal accepte, à l'unanimité, de recruter un cabinet d'architecte pour l'étude du projet « vestiaire »***

#### **6/ CONVENTION MUTUELLE MOAT**

M. le Maire informe de la proposition des Mutuelles MOAT de proposer aux habitants de Marcelcave, une mutuelle de Village. L'objectif de cette mutuelle est de permettre aux habitants et aux personnes qui travaillent sur une même commune de bénéficier d'une couverture santé adaptée à leurs besoins et à des coûts plus intéressants qu'à titre isolé. La mise en place d'un tel projet nécessite un recensement de la population susceptible d'être intéressée.

***Le conseil municipal accorde, à l'unanimité, à M. le Maire l'autorisation de signer la Convention.***

#### **7/ SUBVENTIONS POUR LA COOPERATIVE SCOLAIRE ET POUR LES SIXTIES**

M. le Maire informe le Conseil municipal que l'école a présenté en mairie la facture du spectacle de Noël d'un montant de 580 € et l'association « Les Sixties » une facture d'un montant de 1003 € correspondant au « goûter » et aux colis des aînés, la prise en charge demandée à la Mairie est de 50%, soit un montant de 501.50 €.

***Le Conseil Municipal accorde, à l'unanimité, une subvention de 580 € à la coopérative scolaire de l'école et de 501.50 € à l'association « Les Sixties ».***

### **INFORMATIONS :**

- M. Olivier TASSAERT nous rappelle que le lot « peinture » du marché de la Salle des Fêtes n'avait pas été attribué faute de propositions. Le personnel communal ne sera pas disponible à cette période (avril), une actualisation d'un devis de février 2018 va être demandée pour ces travaux.
- La Communauté de Communes du Val de Somme a accordé, lors de la réunion du 05/02/2019, certains travaux sur notre territoire :
  - Les trottoirs rue du 11 Novembre seront terminés fin février/début mars
  - Les trottoirs et bordures seront réalisés route d'Ignaucourt en 2019
  - Les eaux pluviales seront séparées du tout-à-l'égout rue de l'Abbaye également en 2019.
- M. DE OLIVEIRA a présenté un projet intitulé « poulie » qui propose un forfait de cinq spectacles sur la Commune pour un montant de 800 €. Une subvention exceptionnelle sera donc versée à l'Association organisatrice et le premier spectacle aura lieu en mai après les travaux de la Salle des Fêtes.
- L'Opération « Hauts de France propres » sera organisée dans la région le week-end du 22-24 mars. Sur le village, l'opération se déroulera avec les pêcheurs et les chasseurs des Hauts de France le samedi 23 mars.
- Le comptage du gibier aura lieu le week-end précédent pour les volontaires à partir de 8h15.
- M. Roger DESMET rappelle que la commune de Marcelcave dispose de deux délégués à la Communauté de Communes. L'assiduité aux commissions est essentielle pour notre commune et il serait intéressant d'avoir un compte-rendu de chaque commission.
- Le site de la bibliothèque de Marcelcave est opérationnel :  
<http://mabib.fr/marcelcave>